



# *inform* **CONTACT**

## **NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS**

№ 94

Octobre – Décembre 2016

### **Appel à fêter l'Anniversaire de la CGS**

La Confédération générale des syndicats a tenu une réunion de son Comité Exécutif le 17 novembre 2016 au Palais du Travail à Moscou.

Ayant discuté de la campagne solidaire "L'augmentation du SMIG au minimum vital", le Comité a constaté que dans la plupart des pays on n'a pas réussi à atteindre l'augmentation du salaire minimum proportionnellement à la hausse des prix de consommation, ce qui a accentué encore son retard par rapport sur le montant du minimum vital. Dans certains Etats membres de la CEI, on n'a pas révisé le SMIG depuis plusieurs années.

Les membres du CE ont pris la décision de poursuivre la campagne solidaire et de mobiliser les efforts des syndicats pour cette campagne.

Dressant le bilan de la participation des organisations de la CGS à la

Journée mondiale pour le travail décent dans les pays de la région, le Comité Exécutif a souligné que les initiatives des travailleurs pendant cette journée confirmaient que les syndicats de la région avaient un important potentiel de mobilisation qui permet de réagir efficacement aux défis du développement économique.

Le CE a appelé les syndicats membres à contribuer par tous les moyens à la réalisation du Programme du travail décent et à utiliser plus activement dans leur travail les normes du travail internationales .

Le Comité exécutif a adopté comme base un nouveau projet des Statuts de la CGS avec les amendements proposés.

La réunion a lancé un Message aux organisations membres à l'occasion du 25ème Anniversaire de la CGS et a débattu du plan des initiatives consacrées à cette date.

***La CGS préoccupée par le bas niveau des pensions de retraite et par l'ampleur que prend l'économie informelle.***

Une réunion du Conseil de la CGS a eu lieu à Moscou le 18 novembre 2016.

Intervenant à la réunion, le secrétaire général de la CGS Vladimir Scherbakov a souligné dans son rapport d'activité que les syndicats membres avaient en ce moment plusieurs tâches à résoudre, dont la première est de sauvegarder les conquêtes sociales des années précédentes et de bloquer les tentatives de les supprimer. Deuxièmement, a-t-il poursuivi, il faut des actions concrètes pour accroître l'autorité des syndicats, leur influence parmi les travailleurs et augmenter le nombre de syndiqués. Et enfin, créer une base pour l'offensive sociale dans l'avenir, quand il y aura des changements positifs dans l'économie.

La réunion a discuté du rapport sur la participation des syndicats aux réformes des systèmes de la retraite. Les participants à la discussion ont souligné que ces systèmes avaient été réformés à plusieurs reprises sans jamais rattraper les normes internationales. Le niveau de l'assurance retraite reste toujours très bas, le financement des caisses de retraite n'est pas stable, l'augmentation des pensions est très lente, si bien que les retraités représentent la catégorie la plus démunie de la population.

Le Conseil a recommandé aux organisations membres de la CGS

de collaborer avec les pouvoirs et les employeurs afin de prendre des mesures supplémentaires pour une augmentation progressive des salaires des travailleurs et leur garantir les droits à l'assurance retraite sans dotations provenant du budget de l'Etat.

Les participants à la réunion ont discuté aussi de l'économie informelle dans les Etats de la région, de la dimension qu'elle a prise, ainsi que de la position et des actions syndicales. La CGS est préoccupée par le fait que l'économie informelle gêne les travailleurs dans la réalisation de leurs droits, ronge leur protection sociale et réduit les emplois. Le CE a recommandé aux organisations membres de faire tout le nécessaire pour abandonner l'économie informelle et passer à une économie établie dans les formes légales.

Le Conseil a adopté les montants et les modalités des cotisations, ainsi que le budget de la CGS pour l'année 2017.

***Message du Comité Exécutif de la CGS aux organisations membres à l'occasion du 25ème anniversaire de la CGS.***

L'année prochaine, en 2017, notre organisation syndicale internationale marquera son 25ème anniversaire.

La CGS fut fondée le 16 avril 1992 au premier congrès constitutif par la volonté qu'ont librement exprimée les centrales syndicales nationales des nouveaux Etats indépendants,

apparus après la fragmentation de l'URSS, ainsi que par les unions syndicales internationales de branche.

La création de la CGS a apporté une réponse opportune et digne des syndicats aux exigences de la vie, elle correspondait aux changements socio-politiques et socio-économiques radicaux dans la région. C'était le temps d'une violente rupture des liens économiques tissés pendant plusieurs décennies dans le cadre d'un ensemble économique commun, l'époque marquée par la baisse de la production, l'offensive contre les droits et les intérêts des travailleurs et par la migration de grandes masses de la population.

L'association de centrales syndicales nationales et d'unions syndicales de branche répondait aux exigences et aux espoirs des travailleurs et des syndicats. Pour avoir pris cette décision sage et courageuse, nous exprimons aujourd'hui notre reconnaissance à tous ceux qui ont dirigé le mouvement syndical durant ces années ayant marqué un tournant du destin.

Dès les premiers jours de son existence, la CGS et ses organisations membres ont déclaré leur dévouement aux idéaux de solidarité ouvrière, de fraternité internationale des travailleurs. Hommes et femmes, vétérans et jeunes, intellectuels et ouvriers de nationalités et d'horizons politiques différents sont aujourd'hui dans nos rangs. Les syndicats de la région sont actuellement devenus le noyau dur de la résistance sociale contre les réformes aux frais des

travailleurs, ils ont mis au centre de leurs revendications une plus grande dimension sociale à donner à la politique des Etats.

L'activité de la CGS et de ses organisations membres fut marquée par une recherche intense du rôle que les syndicats devaient jouer dans de nouvelles conditions historiques. Cette recherche s'effectuait dans le respect total des meilleures traditions du mouvement syndical national et mondial, en gardant tous acquis positifs accumulés durant la vie commune dans un Etat unifié. Nous avons surtout fait grand cas des liens d'amitié et de respect mutuel entre les peuples qui unissaient nos peuples depuis des siècles.

La Confédération et ses organisations membres s'appliquaient à maîtriser pleinement les méthodes du travail dans les conditions de l'économie de marché. La CGS accumule, fait la synthèse et met à la disposition de tous l'expérience acquise par ses membres, coordonne les actions solidaires pour défendre les droits et les intérêts légitimes des travailleurs, les libertés syndicales et de l'homme.

La Confédération générale des syndicats a contribué à la mise en place et au développement des syndicats dans les Etats indépendants. Actuellement les centrales syndicales nationales occupent une place importante dans le système socio-politique de leurs Etats, elles sont devenues une institution importante de la société civile, elles sont reconnues à travers le monde. En même temps, les unions inter-

nationales syndicales de branche, membres de la CGS, jouent un rôle important dans la consolidation des syndicats professionnels de l'espace CEI.

Durant cette période, on a jeté des fondements solides sur lesquels reposent les mécanismes de coopération entre la CGS et les organismes nouvellement formés de coopération inter-étatique. La CGS a toujours soutenu les efforts d'intégration dans la Communauté des Etats Indépendants, dans la Communauté économique Eurasienne et dans l'Union Bélarus-Russie, essentiels pour améliorer la qualité de vie de la population, pour faire entrer en toute égalité nos Etats dans l'économie mondiale. La CGS et ses organisations membres coopèrent sur la base du dialogue social avec les organes inter-étatiques de la CEI et de la CEEA, en y présentant notre position syndicale sur les relations sociales et de travail.

Actuellement, la lutte pour le travail décent avec emplois efficaces, pour le salaire digne, la sécurité sur le lieu du travail et les garanties sociales est une priorité pour la CGS. Nous rejetons résolument la division sociale flagrante, ce fait infamant de notre existence, et ferons tout pour l'éliminer. Dans les conditions de crise et de stagnation, il faut faire tout le nécessaire pour sauvegarder et développer les acquis sociaux du passé.

C'est la confiance des travailleurs, membres des syndicats, qui nous inspire, qui nous donne des forces dans la juste lutte que nous menons

et qui nous apporte la certitude de l'avenir.

Nous sommes pleins de volonté de poursuivre notre travail pour que chacun, dans notre famille syndicale, se sente égal parmi les égaux, entouré de ses camarades et de ses frères, prêts à te soutenir et à venir à ton aide.

Notre slogan – ensemble nous sommes plus fort! Notre but – le bien-être de tous ceux qui vivent de leur travail!

Le Comité Exécutif de la CGS adresse un appel à ses organisations membres: en allant au-devant du 25ème anniversaire de la CGS, renforcer notre unité, développer la coordination et la coopération en préparant nos réponses aux défis du temps, aux problèmes sociaux à résoudre.

Le Comité Exécutif de la CGS exprime sa certitude que la réalisation des initiatives prévues et l'activité future de la CGS serviront au renforcement de nos rangs, vont donner une impulsion à notre travail commun pour la défense des droits et des intérêts des travailleurs.

### ***Message de la CGS au congrès des vétérans***

Le Comité Exécutif de la CGS a adressé un message de salutation aux délégués et aux invités au VIème congrès de l'Union internationale des organisations sociales des vétérans (retraités) des Etats indépendants.

Le Message souligne que l'Union internationale des vétérans est un partenaire sûr et permanent de la CGS dans la résolutions des questions au Conseil des chefs d'Etat et au Conseil des chefs de gouvernement de la CEI, à l'Assemblée parlementaire et au Comité Exécutif de la Communauté.

Les syndicats et les vétérans se prononcent ensemble pour l'augmentation des pensions de retraite en les portant au minimum vital, pour leur indexation régulière, pour le paiement des pensions à taux plein aux retraités qui continuent à travailler, pour le maintien des franchises et des privilèges prévus par les accords inter-étatiques. Nous avons beaucoup fait, souligne le message, mais il nous reste beaucoup plus à faire pour que la vie des gens âgés soit à la hauteur de leurs mérites devant la société.

### ***La CGS participe aux initiatives de haut niveau des pays de la CEI***

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, a pris part à la réunion du Conseil des chefs d'Etat de la Communauté des Etats Indépendants qui a eu lieu le 28 octobre 2016 à Minsk (Biélarus).

La réunion a examiné une bonne vingtaine de projets de documents, ayant prêté une attention particulière à la coopération économique entre les Etats de la CEI. Les participants ont aussi discuté de la mise en oeuvre de l'Accord de libre échange dans la région.

L'Assemblée interparlementaire des Etats membres de la CEI a tenu sa 45ème réunion plénière le 25 novembre à Saint-Petersbourg. La délégation de la CGS, dirigée par Vladimir Scherbakov, y a aussi pris part.

Les discussions ont porté sur 18 questions, parmi lesquelles la coopération dans le domaine de l'enseignement et la politique sociale.

Cette réunion a clôturé l'année 2016, année du 25ème Anniversaire de la CEI. Valentina Matvienko, présidente du Conseil de l'Assemblée, a souligné lors de sa conférence de presse que durant cette période, l'organisation avait adopté plus de 500 documents, y compris des lois-cadres, dont une bonne centaine avec le concours d'experts syndicaux. Ces lois ont permis de rapprocher les législations nationales des pays membres dans le domaine social et du travail.

Selon Matvienko, grâce à cette coopération on a pu sauvegarder l'espace économique commun et atteindre de bons résultats.

### ***Les organisations membres de la CGS marquent la JMTD de 2016***

La Confédération générale des syndicats a adressée à ses organisations membres un appel à marquer la Journée mondiale du travail décent sous le slogan «Mettre fin à la cupidité des entreprises multinationales». Répondant à cet appel, des millions de travailleurs ont pris part aux initiatives organisées par les syndicats.

Au Kazakhstan, les syndicats ont organisé à Astana et dans les capitales régionales plusieurs initiatives, y compris les rencontres au niveau des collectifs de travail, pendant lesquelles les militants syndicaux ont donné des explications sur l'application du Code du travail et d'autres lois concernant les relations du travail.

Au Kirghizistan, la centrale syndicale a organisé une conférence de presse durant laquelle il a été souligné que la lutte contre le travail informel et contre l'emprise des compagnies multinationales doit rester au centre de l'activité des syndicats de la République.

La Confédération nationale des syndicats de Moldova a organisé lors de la JMTD une vaste campagne d'information sur l'activité des syndicats et sur les mesures à prendre pour défendre mieux les droits et les intérêts des travailleurs.

En Russie, l'action pour la Journée mondiale a été organisée en forme de réunions des commissions tripartites pour la régulation des relations sociales et du travail. Lors de ces réunions, on a analysé l'efficacité du dialogue social et discuté pour voir comment atteindre de meilleurs résultats au niveau des dites commissions.

La Fédération des syndicats d'Ukraine a posté des militants avec des panneaux d'information devant les sièges du parlement et du gouvernement afin d'attirer l'attention des organes du pouvoir aux problèmes du travail décent et pour porter à la

connaissance de la société les revendications syndicales.

### ***Bélarus: la FSB se prononce pour le regroupement des syndicats***

La réunion du Présidium de la Fédération des syndicats de Bélarus (FSB), tenue le 3 novembre à Minsk, a discuté, parmi d'autres questions, la nécessité de mettre les conventions collectives de branche et régionales avec la Convention collective générale nationale.

La FSB insiste sur l'insertion dans les conventions le paiement de salaires au moins deux fois par mois, la prolongation des contrats de travail avec les travailleurs consciencieux pour une durée maximale, la défense des travailleurs en âge de préretraite et d'autres travailleurs de catégories vulnérables.

La FSB propose aussi d'accélérer l'adoption d'un système d'assurance des travailleurs en cas d'insolvabilité des entreprises, ce qui concerne des dizaines de milliers de travailleurs dans les entreprises en difficulté.

Le Présidium de la FSB a recommandé à ses organisations membres de poursuivre le travail pour le regroupement des syndicats apparentés. Les fusions ont déjà eu entre les syndicats de l'industrie, du transport, de l'énergie, des ressources naturelles et de la géo-technologie. Le congrès du Syndicat de travailleurs de l'enseignement et de la science, qui a eu lieu le 21 décembre 2016, s'est prononcé pour la fusion

avec le Syndicat des travailleurs de l'Académie des sciences nationale.

***Géorgie: les syndicats de la branche pétrolière soutiennent le syndicat de base Pipeline Union.***

Les délégués au 13ème congrès du Syndicat des travailleurs de l'industrie pétrolière de Géorgie, qui représente les intérêts de plus de 4000 travailleurs de cette branche, se sont prononcés pour le soutien au syndicat de base «Pipeline Union» dans son procès contre l'employeur, la compagnie «British Petroleum».

Le syndicat Pipeline Union a été créé en 2015 après que la compagnie BP n'a pas voulu proposer aux travailleurs géorgiens les mêmes conditions qu'aux autres travailleurs du BP dans la région Azerbaïdjan-Géorgie-Turquie.

La direction de BP a tout fait pour empêcher la création du syndicat. Les managers envoyaient des e-mail et des sms aux ouvriers pour les mettre en garde contre l'adhésion au syndicat, menaient avec eux des entretiens «amicaux», etc. La plupart des travailleurs ont quitté le syndicat qui ne compte aujourd'hui que 10 des 30 membres précédemment.

Le vice-président du syndicat Vahtang Pirmisachvili a été à plusieurs reprises pénalisé avant d'être licencié sous le prétexte d'une «réorganisation». Actuellement la légitimité de son licenciement est vérifiée par un tribunal civil.

Les participants au congrès ont exprimé leur solidarité avec les membres de Pipeline Union et avec le vice-président de leur syndicat.

***Kirghizistan: les femmes discutent de problèmes de l'économie informelle***

Les représentants du Kirghizistan, du Kazakhstan, du Tadjikistan et d'Ouzbékistan ont pris part au séminaire subrégional sur les problèmes de l'économie informelle, organisé par le Réseau féminin d'Asie Centrale, tenu à Bichkek du 10 au 11 novembre 2016, avec le concours de l'OIT.

Lors des débats, les participants ont exprimé la préoccupation des syndicats quant à la gravité extrême du problème concernant le travail non protégé dans la région. Selon les participants, le développement de l'économie informelle est une conséquence de la situation socio-économique déplorable, qui force les gens à accepter les conditions pénibles du travail non protégé.

Au terme de la discussion, les participants ont adopté un document: «Que peut-on faire partant de l'expérience de quatre pays de la région?». Un plan de lutte contre l'économie informelle en 2017 a été aussi élaboré.

***Moldova: la CNSM se prononce contre la réforme des retraites***

Les syndicats ont exprimé leur indignation quant à l'adoption par le

gouvernement, le 5 décembre 2016, d'un projet de loi sur la réforme du régime de retraites, et ont exigé d'y apporter des amendements.

Selon la Confédération nationale des syndicats de Moldova, la plupart des propositions du gouvernement sont discriminatoires à l'égard des travailleurs et peuvent porter préjudice aux larges couches de la population.

Les syndicats protestent surtout contre l'augmentation de l'âge de la retraite et de la durée des cotisations à l'assurance retraite, la réévaluation des pensions pour ceux qui travaillent après avoir atteint l'âge de la retraite, l'indexation des pensions, le droit de prendre sa retraite pour certaines catégories de travailleurs et l'établissement d'une pension de base universelle.

Le 9 décembre 2016, les syndicats ont posté des militants devant le siège du parlement en exigeant d'accepter les amendements proposés par la CNSM.

Les participants au mouvement, qui représentent les différentes fédérations de branche, ont scandé les slogans: «Non au travail illégal», «Nous voulons des pensions décentes», «Nous voulons l'égalité sociale», «L'augmentation du SMIG», «Réévaluation des pensions pour tous les retraités».

### ***Russie: la convention collective nationale est prorogée***

La réunion du Conseil général de la Fédération des syndicats indépen-

dants de Russie (FNPR), tenue le 26 octobre 2016 à Moscou, a discuté des «Tâches des syndicats dans les conditions socio-économiques actuelles».

Les membres du Conseil ont négativement apprécié le travail des ministres chargés du secteur économique et financier dans le gouvernement russe, qui a pour résultat la stagnation incessante de la production industrielle, la diminution des investissements dans l'économie, les entraves à l'augmentation des salaires, la baisse des revenus de la population, le mauvais chiffre d'affaires du commerce de détail, la pauvreté croissante dans le pays.

Pour maintenir les accords conclus entre les syndicats, les unions d'employeurs et le gouvernement, le Conseil a proposé de proroger sur l'année 2017 la Convention générale actuelle.

Le 23 décembre 2016 les coordinateurs des trois parties du dialogue social ont signé au siège du gouvernement le document qui proroge la Convention collective actuelle pour une année encore. Selon Mikhaïl Chmakov, le président de la FNPR, cette mesure s'impose dans les conditions où la crise continue et où le nouveau budget reste toujours imprécis.

### ***Ukraine: une manifestation syndicale à Kiev***

La Fédération des syndicats d'Ukraine (FSU) a organisé le 8 décem-

bre 2016 à Kiev une manifestation nationale de soutien aux revendications des syndicats pour une meilleure protection sociale des travailleurs et d'autres citoyens du pays dans les conditions de hausse incessante des prix d'hydrocarbures et des tarifs des loyers et services.

Le but principal de cette action, organisée sous le slogan «Les syndicats exigent la vie décente pour les gens», a été de ne pas admettre la baisse du niveau de vie de la population. L'action de la FSU a été rejointe par la Coordination des syndicats d'Ukraine, l'Union des invalides du Tchernobyl, le syndicat de l'Académie des sciences et par l'Union des vétérans.

Plus de 10000 membres de syndicats de toutes les régions d'Ukraine et les représentants de différentes entreprises ont participé au meeting, organisé devant le siège du parlement.

Les participants ont exigé:

- d'établir un SMIG égal au minimum vital, calculé sur la base d'un nouveau panier de la ménagère, soit 3200 grivnas, et de prévoir les dépenses nécessaires dans le Budget d'Etat pour l'an 2017 ;
- abaisser les prix du gaz et les tarifs des services au niveau économiquement justifié, correspondant à la solvabilité de la population ;
- mettre au point la réforme de la rémunération des travailleurs, etc.

Le meeting s'est terminé par l'adoption d'une résolution.

### ***Les syndicats des travailleurs de la fonction publique tiennent leur Conseil à Jérusalem***

Natalya Podchibiakina, la secrétaire générale adjointe de la CGS, a pris part à la VIIIème réunion du Conseil de la Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la fonction publique qui a eu lieu le 24 novembre 2016 à Jérusalem (Israël).

Les participants à la réunion ont discuté les questions suivantes:

- le résultat de la mise en oeuvre du plan du travail de la Fédération pour l'année 2016 et le plan d'activité pour 2017;
- le déroulement de la campagne solidaire «L'augmentation du SMIG au minimum vital» et les tâches des syndicats membres pour donner l'impulsion à cette campagne.

Vladimir Savtchenko, le président de la Fédération, a présenté le rapport d'activité de l'organisation.

Le Conseil de la Fédération a appelé le Premier ministre d'Arménie à respecter les normes du droit international en procédant aux réductions massives du personnel dans le système de gestion de l'Etat.

A l'issue de la réunion, Natalya Podchibiakina a remis au vice-président de la Fédération Nicolas Gavva l'Insigne d'argent du «Mérite syndical », décernée par la CGS.

**PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL**  
**ET**  
**LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS**  
**42, LENINSKY PROSPECT**  
**119119, MOSCOU, RUSSIE**  
**TÉLÉFAX +7(495) 938-2155**  
**TÉLÉPHONE +7(495) 938-0112**  
**E-MAIL: [inter@vkp.ru](mailto:inter@vkp.ru)**  
**SITE INTERNET: [www.vkp.ru](http://www.vkp.ru);**

---

*LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,  
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.*

*SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS  
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,  
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.*

*LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:*

*LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE  
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;  
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;  
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE  
ET LA COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES  
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS  
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,  
D'AZERBAÏDJAN, DE BÉLARUS, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDOVA,  
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN ET D'UKRAÏNE,  
AINSI QUE 28 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.*

*LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE  
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS  
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ASSAMBLÉES INTERPARLEMENTAIRES DE LA CEI ET DE LA CEEA,  
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,  
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.*

*AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.*

*LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS  
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.*

*LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.  
MIKHAÏL CHAMAKOV EST LE PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.*

**CHER LECTEUR,**

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre,  
les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:  
[www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)